



# UP PCS

Compte rendu Groupe de travail 12 Novembre 2020

## Intégration des ADC de PCS à D&R

### Rien de Rien !!!!

Nous étions conviés jeudi 12 novembre au **premier groupe de travail concernant l'intégration des agents de PCS à TN** dans le cadre de la "grande réorganisation" orchestrée par notre direction pour le changement de service du SA2022 (décembre 2021). Nous étions venus avec beaucoup de questions et nous **sommes repartis sans réponse**. Non ce n'est pas une blague, rien de rien, sur les questions essentielles que nous sommes en droit de nous poser pour l'avenir des agents du Charolais. **Seule l'organisation à mettre en place pour accueillir les agents du Charolais souhaitant rejoindre D&R intéresse la direction, sans se soucier des dizaines d'agents qui vont rester sur le carreau**. Le pire est que la direction ose nous demander comment nous, les OS, nous voyons la chose. La direction quant à elle reste évasive sur le sujet et ne souhaite pas révéler comment elle envisage l'avenir et l'accueil des agents de PCS à TN. La seule option qu'elle ose soumettre c'est d'avoir une réflexion sur la pertinence ou non de créer une résidence à VSG !!!

Et oui en même temps que le rattachement de la charge de PCS, TN récupère également la totalité des évolutions réalisées aujourd'hui pas les TA, mais sans les effectifs TA. Cette charge devra être assurée en intégralité par les TB pour non seulement, comme la direction le précise, rajouter de la robustesse dans les roulements mais aussi parce que l'ET d'Axe SE a affirmé qu'il n'arriverait plus à couvrir cette charge à partir de l'été 2021. Sur l'aspect robustesse, aucun argument ne peut démontrer que celle-ci serait renforcée en mettant un TB à la place d'un TA, bien au contraire, nous pourrions donner bien des exemples pour prouver l'inverse. Quant à la problématique de couverture de la charge par les TA, quand on voit à quel point la charge de toutes les activités diminue de façon drastique chez nos collègues, nous ne comprenons pas comment on peut, au final, avancer cet argument.

### Pour bien comprendre la vision de la direction quelques chiffres s'imposent

#### Charge :

- Décembre 2020 : au total perte de 74 JS BFC soit l'équivalent de 18 agents
- Eté 2021 : 40 JS PAZ rajoutées avec l'arrivée de 14 agents maximum
- Décembre 2021 : retrait de la charge TN, soit 183 JS pour un équivalent de 51 agents

**Total de charges en décembre 2021 : 106 JS**

#### Effectifs :

- FAC 160 : 61 agents dont 13 agents formés TGV (100A, 100B et 100C)
- Rlt 160 : 49 agents dont 20 agents formés TGV (100A, 100B et 100C)
- 14 agents de PAZ dont 3 ou 4 formés TGV

**Total agents : 124 agents** dont 37 agents formés TGV (41 avec l'école en cours, 45 avec celle de mars)

#### Souhait Direction :

- 30 agents restent dans le futur 160
- 30 agents partent vers TN
- Retraite : 5/6 agents prévues pour 2021

**Bilan : 124 - 30 - 30 - 5 = 59 agents en sureffectif**

Si l'on se réfère aux chiffres avancés, on constate que **la solution projetée permet de satisfaire la demande**, de 30 agents pour le 160 de PCS, 30 agents pour rejoindre TN auxquels s'ajoutent quelques départs en retraite à hauteur de 5/6 agents, **soit un total de 65 agents qui pourraient partir de PCS.**

Comme la direction confirme une nouvelle fois, que la piste (purement erronée) d'envoyer directement des agents du 160 en école TGV à BFC ne pourra pas s'effectuer ; **il ne reste plus que la solution de la mutation** pour tous les autres. Si d'emblée cette solution semble être une bonne chose, **nous émettons quand même de sérieux doutes quant à sa réalisation.** Pour reprendre les chiffres, **cela fait au bas mot 59 agents (124-65) à muter d'ici décembre 2021**, ce qui comme nous l'avons rappelé, est impossible à réaliser.

Comme **SUD-Rail l'a rappelé une nouvelle fois, nous restons attachés à l'accord qui stipule le maintien de la charge sur notre UP dont celle de TN pour une période de 3 ans.** Cela aurait pour conséquence d'envisager (même si nous n'étions pas forcément d'accord sur le départ de cette charge) un transfert de cette charge, non pas pour décembre 2021, mais bien pour décembre 2022. Cela serait sûrement plus envisageable d'essayer de réaliser plus de 60 mutations sur une période de deux ans que sur une seule année. Sur ce point la direction est catégorique, comme pour tous ces projets, **le calendrier est arrêté et il est hors de question de le modifier.**

**La direction nous présente également un point précis sur les mutations suite aux sondages réalisés auprès des agents du 160 mais sur la base de réponses équivalentes à 63% au global (70% FAC 160 et 55% 160).** Celle-ci reconnaît qu'on est loin d'avoir une vision précise (40% de réponses manquantes) mais reconnaît également qu'il y a déjà de **nombreux agents qui reviennent en arrière sur leur choix** (en clair un beau bordel). Pour l'instant seulement 10 agents ont émis le souhait d'aller à la banlieue. La direction arrive même à se féliciter d'avoir pu mettre à jour sa base de demande de mutations. Par contre sur les opportunités de mutations que ce soit en nombre ou en destination, ça c'est trop tôt, ce sera au fil de l'eau en fonction des annonces. **La direction n'a pas été très affirmative également sur l'aspect prioritaire des mutations des agents du charolais suite à cette réorganisation, mais s'engage à fournir régulièrement les destinations prioritaires dans le journal d'établissement.**

Par contre seulement deux points ont été avancés par la direction tout en précisant que ce serait à discuter. Si le nombre d'agents demandant la banlieue était supérieur à celui désiré, **la direction dit vouloir dans ce cas trancher en prenant en compte l'ancienneté TB** (la plus forte). A contrario, **si le nombre d'agents devait être en deçà, la direction dit vouloir faire de la "mutation accompagnée" en prenant en compte toujours l'ancienneté TB mais dans ce cas ce serait les plus jeunes qui seraient obligés d'accepter la transhumance vers TN.** Le mot est lâché, depuis déjà plusieurs réunions où nous demandions ce que ferait la direction dans ce cas, **nous comprenons qu'il y aura de la mutation d'office.** Houlà, attention c'est un gros mot, tous les représentants de la direction (TN ou PCS) s'offusquent et préfèrent parler de "mutation accompagnée" plutôt que de mutation d'office....

**Nous rappelons d'ailleurs à tous les agents que vous n'avez aucune obligation d'accepter la vision dogmatique de la direction** et surtout qu'en cette période il faut se méfier des belles promesses faites à certains pour tenter de les orienter vers le choix qui arrange en premier lieu la direction. **Votre choix vous appartient**, vous n'êtes pas responsables de toutes ces réorganisations qui vont dans un seul sens, sans se soucier de votre avenir ou de l'impact que celles-ci auront sur votre vie ou votre carrière. **Nous rappelons que si la direction doit vous obliger à partir ce n'est dans ce cas pas la même chose que si vous acceptez gentiment de vous en aller. Dans un cas, il existe des obligations légales (RH910), dans l'autre ce sera retenu comme convenance personnelle.** On n'a pas à vous dire qu'il n'y a pas de place pour vous dans l'avenir du Charolais. Cette décision est de la seule responsabilité de nos dirigeants, ce n'est pas à vous d'en subir les conséquences.

Vous l'aurez compris, beaucoup de blabla pour pas grand chose. Comme à chaque fois la direction nous demande de réagir sur la forme, histoire de complètement occulter le fond, car pour nous c'est bien cet aspect là qui doit être traité en premier. Discuter des conditions d'accueil des agents devant partir est une chose, mais pour nous le premier sujet à traiter c'est qu'est-ce qu'on fait ou qu'est-ce qu'on change pour essayer de proposer quelque chose aux agents qui souhaitent rester, car les plus nombreux ce sont eux, et **on sait déjà qu'il est illusoire de croire que nous aurons bien les 60 mutations nécessaires pour répondre à la vision dogmatique de la direction dans un laps de temps aussi restreint.**

Affaire à suivre...

Prochain GT intégration PCS vers TN : 14 janvier, 18 mars et 20 mai

**Vos représentants SUD-Rail à ce groupe de travail : Laurent DUFORNAUD (PCS) et Yacine KHELLADI (TN)**